

29 septembre 2025

Groupe de travail sur la charge de travail du lundi 29 septembre 2025

Après des années à alerter sur l'épuisement des agents et suite à une enquête psychosociale dont les résultats étaient sans appel, la direction nous présente enfin une méthodologie.

Sur le papier, les intentions sont louables et s'appuient sur une démarche participative. Mais notre expérience nous a appris à lire entre les lignes et à nous méfier des grands mots qui cachent souvent une absence de volonté réelle. Ce document est en réalité une construction technocratique qui risque de se retourner contre les agents si nous n'y prenons pas garde.

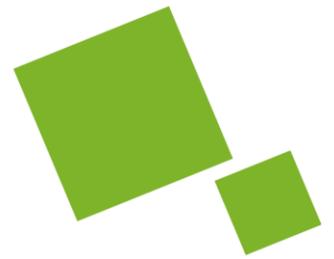
Le Sne-FSU s'interroge sur :

- Une démarche qui ne permettra pas une adéquation entre les moyens et les missions ;
- Une contrainte de départ qui invalide tout l'exercice : le dogme des moyens constants et en diminution d'effectif pour l'année 2025 de -25 ;
- Une démarche qui va générer sa propre charge de travail sans peut-être résoudre celle des agents.

Le Sne-FSU ne refuse pas de travailler sur la charge de travail, bien au contraire. C'est une urgence absolue. **Le Sne-FSU restera vigilant pour que ce projet ne soit pas seulement une opération de communication mais bien un outil au service des agents. Nous militons pour l'amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie au travail des agents.**

Le Sne-FSU revendique :

- La mise en œuvre d'une démarche d'évaluation de charge de travail et la mise en œuvre de solutions adaptées ayant comme priorité absolue donnée à la réduction des conséquences négatives sur la santé physique et psychologique des agents ;



- Un engagement de l'administration sur des objectifs de résultat qui démontrerait de manière incontestable une réelle volonté de résoudre la problématique de surcharge de travail ;
- Ne pas s'interdire : de mettre des ressources supplémentaires pérennes si cela s'avère nécessaire, de repenser l'organisation de certains services et de certains processus.

Place à l'humain

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques

Le Sne-FSU vous rappelle également les dates de ses prochaines permanences en visio (lien zoom : <https://ofb-fr.zoom.us/j/97028808592>) : le 30 octobre 2025 et le 27 novembre 2025 de 9 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h 30

NOUS CONTACTER :

Email : sne-fsu@ofb.gouv.fr

Site internet : <https://snefsu.org/sujets/le-sne-et-ses-sections/biodiversite-ofb/>



Contactez votre section « Biodiversité »

Haut-de-France - Normandie

cyrille.cantayre@ofb.gouv.fr
06 76 61 32 64

Bretagne - Pays-de-Loire

becot.matthieu@wanadoo.fr
06 14 16 19 81

Nouvelle-Aquitaine

js_reynaud@hotmail.fr
06 25 07 05 58

Provence - Alpes - Côte d'Azur – Corse

snepacacorse@gmail.com
stephane.plessis@ofb.gouv.fr
06 70 81 78 84 / 06 20 28 80 58

Centre - Val-de-Loire - Ile-de-France - Outre-Mer

sebastien.jacquillat@gmail.com

Grand-Est

patrice.brenans@ofb.gouv.fr
06 27 02 57 54

Bourgogne – Franche-Comté

sne-fsu@ofb.gouv.fr
06 20 99 91 84

Auvergne – Rhône-Alpes

amelie.chantereau@ofb.gouv.fr
06 30 62 93 87

Occitanie

fabienne.mallet@ofb.gouv.fr
06 83 61 17 37

Co-secrétaires de la branche « Biodiversité »

Isabelle HEBA

06 68 77 69 49

isabelle.heba@gmail.com

Sébastien JACQUILLAT

06 34 04 63 29

sebastien.jacquillat@gmail.com

Adhérez au SNE-FSU

Le SNE, un syndicat de la FSU

